

~~R.JB~~
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERRI

Ruhengeri, le 17 avril 1954.-

N° *1106* /Just.4.c.-

Référence n° 1619/RMP.4524/D
du 8 avril 1954.-

OBJET:
=====

Bicamunutare et crts.

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I . -



Monsieur le Substitut,

En réponse à votre lettre émarginée, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les nommés Bicamumutara, Serwenda, Rugarwa et Ntishira alias Ntirivamunda n'ont pas été retrouvés en territoire de Ruhengeri.-

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE,-
D. NEVEJANS.-

Kigali, le 8 Avril 1984.

REQUÊTE DU JUGE
KIGALI

Objet:
Régularisation et cts.

1082 / June. 4^e
16 / 4 / 84

N° 1619 / 1984

Monsieur le Procureur de la Police Judiciaire
Kigali, Gitega, Nyanza, Muramba, Ruvubu,
Kibungo, Kibuye, Kibwiga, Kibumba, Kibungo, Kibumba, Kibumba.

Monsieur le Procureur de la Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous adresser en atten-
tion, la lettre n° 111/EdP du 8 Janvier 84,
et vous prie d'y réserver une suite favorable.

LE PROCUREUR DE LA POLICE JUDICIAIRE DU BCI
A. NDAYISHIMWE

PARQUET DE Kigali

N° 141 /RMB/1954. 4524/...
D.34.

Kigali

le

8 Janvier 1954.-

Objet :

Aff. : BICAMUNYANA et crst.

*Maitre Just H.C.
15.1.54.*

Prière de bien vouloir rechercher et diriger sur mon office

sur le Parquet de

3. KUGARWA, même coll. IDENTITÉ : 1. BICAMUNYANA, colline Kugasa chef Nyawakira, territoire de Muhinga, non autrement identifié, prév. de vol avec effraction.
4. NTISHIPA alias Ntirivamunda même résidence que ci-dessus. 2. BICAMUNYANA, frère du 1er même colline, chef et territoire, non autrement identifié, prévenu de vol avec effraction.

Objet d'un mandat d'amener

mandat de prise de corps.

Le Substitut du Procureur du Roi,

A. SANS,

Transmis à Monsieur l'O.P.J. à

Transmis à Monsieur le Substitut et Honoré Collègue à

Kigali, Citarana, Nyanza, Ntinda, Ntumba
Kibungu, Shangu, Muhengeri, Sibuye, Sibanyi